

Compte rendu des Rendez-vous d'automne de l'AFP de Villarodin Bourget La Norma



Arrache arbuste renforcé

En début de séance, L'AFP montre ses deux outils (arrache arbuste renforcé) acquis et mis à disposition pour tous exploitants et propriétaires. Ces rendez-vous d'automne permettent de rencontrer les exploitants agricoles du territoire de l'AFP, hors contexte, par un temps d'échange. Ils ont pour but de faire la synthèse de leur activité, de valider les objectifs de l'année en cours et d'exprimer les besoins pour l'année suivante.

Le 15 octobre 2021

Présents : Maryline Duval, Raymond Lazier, Pascale Buisson, Didier Buisson, Georges Lozat.

Excusés : Éric Buisson, Jacky Bellissand, Danielle Buisson, Bruno Buisson, Dominique Ernaga, Guy Margueron, Pierre Margueron, Daniel Parmier.

Point avec Alexandra et Benoit Kierski « Ferme des Arcosses » en présence d'Audrey Alluin, de la SEA, pour écrire l'extension des surfaces sur l'Orgère et certaines zones d'Amodon.

Point sur l'exploitation en cours : Pas de problèmes particuliers, les foins ont été fait sur Villarodin, les chèvres ont pâturés autour de la ferme comme convenu.

Pour 2022 un nouveau bail sera fait et couvrira les surfaces sur le Bourget soit Jardelly, Pré de Four, la Combe, l'Orgère et Grand Chenal. Ces surfaces concerneront la pâture des vaches en pension ainsi que la fauche. Ses chèvres monteront sur l'Orgère dès le début du mois de juillet, jusqu'à la fin du mois août et, seront en pâture parquées avec la présence de leur chienne de protection, sous le sentier de découverte de l'Orgère. Un parc de nuit sera formé en-dessous de ce sentier. Un point de vente de fromage et d'information (kiosque), sera mis en place à l'été. L'AFP utilisera le kiosque pour diffuser l'information sur l'agro pastoralisme du territoire.

Alexandra, Benoit et Colyne devraient proposer un projet de GAEC en 2022, l'AFP modifiera la nomination du Bail à ce moment-là. Benoît Kierski suit une formation de fromager pour neuf mois, à partir du mois d'Octobre et Colyne termine son bac professionnel l'année prochaine s'installera avec ses parents et des chèvres en plus.

Pour la période d'été, l'AFP mettra à disposition de Mme Kierski Alexandra un logement avec loyer à l'Orgère sur la parcelle EDF du fond du vallon, sous forme de logement mobile. Il sera enlevé à la fin de l'estive, sur une parcelle communale soit le parking, proche du refuge de l'Orgère.

Le lundi 18 octobre 2021

Présents : Pascale Buisson, Guy Margueron, Danielle Buisson, Maryline Duval, Raymond Lazier et Pierre Margueron.

Excusés : Éric Buisson, Didier Buisson, Bruno Buisson, Jacky Bellissand, Daniel Parmier, Dominique Ernaga, Georges Lozat.

Point avec Laura Bellissand Grosset.

Laura poursuit sa formation « d'équin coaching », elle nous explique en quoi consiste son travail, c'est de l'accompagnement pour des personnes fragiles et autres avec l'approche animale.

Aucuns problèmes rencontrés avec les surfaces attribuées. La zone sur la Norma a été broyée à la fin de la pâture ainsi que celle sur Amodon. A la demande de l'Association des Forts de Saint Gobain, Laura a reçu l'autorisation de pâturer durant l'automne sur leurs parcelles, pour un entretien plus précis. Par la même occasion elle pourra mettre son troupeau sur les parcelles de l'AFP en gestion avec M Martinez Laurent sous le fort avec son accord (parcelles sous exploitées pour cet automne).

Au regard des remarques en lien avec les arbres abimés sur « Rival dessus » les chevaux de Laura sont munis d'un panier souple lors de la pâture qui les contraint à ne pas s'attaquer à l'écorce des arbres. Laura souhaite pour l'hiver prochain mettre ses chevaux dans le merlon. Sur le même secteur une parcelle communale lui servira pour exercer son activité professionnelle. Avec les services techniques de la commune nous avons pu constater qu'il y avait des possibilités pour avoir de l'eau durant l'hiver. Une demande sera faite auprès de M le Maire pour l'autoriser à faire un branchement pour l'abreuvement de ses chevaux. Laura recherche un terrain plat sur Amodon pour exercer son travail d'équin coaching durant les étés, cet espace sera démonté en fin d'activités sur le site. Raymond lui propose un terrain sous les granges (parking) une visite est proposée. Cette zone n'est attribuée à aucun exploitant.

Point avec Fanny Tamisier (par téléphone avec Pascale Buisson)

Estive 2021 difficile gestion avec trois bergers différents qui ont assurés la garde sur La Norma. Ces chamboulements ont fait paraître des espaces moins entretenus que les années précédentes. En 2022 Jean Marc Lazier devrait reprendre son poste de berger.

Concernant le chalet du Carrelet, il y a toujours le problème de l'eau au quotidien. Pour l'année l'exploitant installera une cuve pour la récupération d'eau de pluie, ce qui avait été demandée dès les premiers constats de manque d'eau auprès des services en charge de la compétence de cet hébergement. Pour l'eau potable l'apport se fera par le berger en place. Pas de prédation cette année.

Point avec le groupement de la Partie (Seul Antoine était présent)

Pas de prédation à ce jour, cinq chiens de protections sur place. Maryline lui rappelle le problème de la cohabitations (chiens, touristes, locaux). Ces chiens ne doivent pas divaguer sur l'Orgère et le Barbier (zone très fréquentée).

Le départ des derniers ovins (les 800 restants) se fera au plus tard le 30 octobre. A l'automne Antoine Loge fera pâturer son troupeau « au côte » (zone de la commune d'Avrieux) et sous Chatalamia. Problème rencontré : Manque d'abreuvoir sur zone, nombre à définir.

Point sur le Chalet du Barbier : Une demande est faite au GP pour que l'été le « bachal » proche du chemin puisse rester accessible en eau. Fermeture et vidange du chalet a eu lieu le 06 Octobre avec un agent de la commune de Villarodin Bourget. Quelques points de travaux ont été identifiés pour une prévision, printemps prochain (réseau d'eau, étanchéité de la porte d'entrée, aménagement de l'annexe quelques lauzes cassées et réfection du toit).

L'AFP avait mis en place trois abreuvoirs en métal sous le chemin du GR5 en contre bas du chalet du Barbier, qui ne sont plus utiles aux exploitants en place, pour se faire il sera prévu de les redescendre le printemps prochain pour une installation sous Chatalamia, pour l'utilisation du GP.

Travaux GP : Pose d'une cuve souple (réserve d'eau) avec des abreuvoirs pour l'été prochain.

En 2022 le groupement prévoit d'arriver vers le 01 juin, au plus tôt avec 800 brebis et des ânes. Un berger (salarié) sera embauché pour assurer la garde printanière.

Demande particulière : Serait-il envisageable de déplacer la maquette du Vallon qui se trouve au-dessus du chalet des bergers à l'Orgère ? La question sera posée à la commune.

Mardi 19 Octobre présents

Présents : Raymond Lazier, Danielle Buisson, Pascale Buisson, Guy Margueron, Pierre Margueron et Maryline Duval

Excusés : Bruno Buisson, Didier Buisson, Jacky Bellissand, Dominique Ernaga, Éric Buisson

Point avec Sébastien Menjoz.

La saison d'été fut difficile pour la fauche à cause d'une météo capricieuse.

Demandes récurrentes :

- 1) Progresser sur l'avancement du dossier de restauration des pistes de ski,
- 2) Apport de terre végétale sur des secteurs déjà identifiés, depuis le début du travail entrepris avec les responsables de la station de La Norma.

Pour 2022, Sébastien Menjoz envisage de mettre 10 à 15 génisses sur la Reponse pour entretenir les zones difficiles à faucher, avec une précaution particulière pour les abords des chalets et les captages d'eau potables. Pour l'été 2022 Sébastien prendrait les génisses de Mr Christian Favre, sous réserve de documents sanitaires en règle. Il resterait responsable de ce troupeau et, envisage d'embaucher un salarié pour la surveillance du cheptel et la gestion des parcs. L'année 2022, sera un test.

Point Avec Nathalie Choiseau

« Différé à une date ultérieure ».

Point avec Laurent Martinez

(Problème de santé de dernière minute). Par email, Laurent n'a pas de projet pour l'année prochaine, il reste avec son troupeau sur les zones de Provarel pour la pâture. Il a convenu avec Laura Bellissand qu'elle pouvait faire pâturer ses chevaux pour cet automne.

Mercredi 20 Octobre

Présents : Maryline Duval, Raymond Lazier, Pascale Buisson, Pierre Margueron, Éric Buisson

Excusés : Jacky Bellissand, Bruno Buisson, Didier Buisson, Dominique Ernaga, Guy Margueron, Daniel Parmier, Georges Lozat, Danielle Buisson.

Point avec Agathe Bermond

Agathe a quatre chevaux, et a assuré la fauche et les pâtures de ses surfaces attribuées. Elle a commencé le broyage de certaines parcelles.

Elle souhaiterait que pour la journée de nettoyage prévue le printemps prochain, que les secteurs au-dessous du Mont Doran, et la combe du Mont Cenis soient à l'ordre du jour. Raymond Lazier devrait broyer les parcelles de Pont-Vieille au mois de novembre 2021.

Point avec Thierry Berthelot

Son troupeau a pâture seulement quinze jours au Turfs ce printemps, la présence des loups a modifié la gestion de la pâture. Mr Berthelot Thierry n'a pas connu de soucis particuliers avec les promeneurs. Mis en place de panneaux d'identification sur la présence de chiens de protection. Selon les

conditions (météo et prédation), il devrait remettre ses bêtes à l'automne au turf. Le conseil syndical va chercher un moyen d'acheminer de l'eau pour l'abreuvement de son troupeau.

Point avec Noémie Charrier

Noémie occupe la zone de l'illaz avec un cheval et deux ânes, L'accès est devenu difficile suite au chantier de TELT (chemin très étroit). Mme La Présidente de l'AFP a vu avec le responsable de l'environnement du chantier de TELT, Mr Simon Viat, pour trouver une solution pérenne.

Suite au courrier, soumettant le projet d'obtenir des surfaces supplémentaires pour reprendre un élevage de vaches en pension, le conseil syndical étudie la faisabilité de cette extension. L'AFP lui propose en attendant, une surface autour du château d'eau d'Amodon pour ses chevaux.

Mercredi 21 Octobre

Présents : Raymond Lazier, Daniel Parmier, Didier Buisson, Maryline Duval, Pierre Margueron.

Excusés : Pascale Buisson, Danielle Buisson, Guy Margueron, Jacky Bellissand, Éric Buisson, Bruno Buisson, Dominique Ernaga, Georges Lozat.

Point Murielle Fressard avec son frère Roland Fressard

Sur la zone des « Gorgettes » un printemps difficile avec beaucoup de pluie pour la protection du troupeau. Les animaux sont parqués en permanence. Dès 2022, il y aura sur le cheptel la présence d'un chien de protection, en parc.

L'accès aux parcelles est difficile par le bas, proche de la route départementale, cette zone de stationnement est trop petite.

Propositions :

- 1) Agrandir la zone de stationnement,
- 2) Faire un accès aux parcelles au départ de la zone de stationnement.

Ces demandes seront proposées auprès des services des routes (Voir avec M Yvan Gagnières TDL)

Mme La Présidente propose une solution : Demander l'autorisation à Mr Melquiot Anthony, de passer deux fois durant l'estive sur sa parcelle pour le débarquement et l'embarquement du troupeau. Cette parcelle se trouve proche de la route en parallèle de celle des Buisson Michel (bâtiment). Elle conviendrait puisqu'elle rejoint le chemin en amont. Un parc de nuit est installé sur la partie basse de la zone des « Gorgettes ».

Une remarque pour l'ensemble de la zone. La partie haute n'a pas été entretenue cette année. Pourquoi ?

Murielle Fressard, nous demande d'être patients, elle pourrait dans quelques années revoir l'organisation et la gestion des parcelles avec un nouveau troupeau.

Point avec Jean Louis Favre

Sur Amodon, la zone de fauche pas de problème durant l'été omis la météo capricieuse, des travaux de végétations en amont ont eu lieu au printemps 2021, avec la contribution du broyeur de branches de la commune et de l'agent communal

. Reste à venir la période d'automne avec la présence de sangliers. Daniel Parmier et Didier Buisson, feront un travail de broyage prochainement avec l'outil de l'AFP.

Pour 2022, il est prévu au printemps sur la zone basse d'Amodon (les crottes), une réouverture des parcelles, dans un premier temps l'élagage des arbres. Jean Louis se charge de faire la demande de location d'un broyeur plus gros que celui de la commune. L'AFP prendra en charge la location.

Mme La Présidente soulève un besoin de fumier pour les habitants de Villarodin qui avaient l'habitude de ce service. Aujourd'hui, Jean Louis n'a plus de terres en convention sur Villarodin. Néanmoins, il nous revient de trouver une solution en commun.



Pour rappel, le transport du fumier a un coût (qui le supportera ?). L'AFP fera la demande à la commune de Villarodin Bourget pour une prise en charge, éventuelle, de ce service, d'autant plus que beaucoup de personnes ne sont pas propriétaires de terrains.

Broyage des branches sur Amodon

Point avec Dylan Simon et Davy Portaz (absent)

Dylan Simon nous confirme l'arrêt de leur projet d'installation. De ce fait, après réflexion et partage lors de précédentes réunions, les membres du conseil syndical proposent donc à Dylan et Davy de réaliser la fauche sur les parcelles de Chatalamia en accord avec Georges Lozat.

Pour rappel, d'autres zones sont sur le même statut. Convenu lors de l'agrandissement du périmètre de l'AFP, les propriétaires qui réalisent l'entretien de parcelles peuvent le faire jusqu'à ce que la zone soit rester sans entretien.

Conclusion :

« Un travail en commun, Une réussite »

Un grand merci à tous pour votre participation et implication.



Journée de ramassage des Déchets 2021 (Zone de Villarodin)





Participation active de la population